

Electricité : les leçons (non comprises) de la COP 21

« Lorsque l'on pose aux Allemands la question suivante : "pourquoi ne gardez-vous pas cette énergie "verte" chez vous en arrêtant vos centrales thermiques à base de charbon et lignite qui sont des producteurs terribles de CO2 ?", la réponse est étonnante : "pas besoin, car nous atteignons, grâce aux éoliennes, facilement nos objectifs » rapportait le journal « Les Echos ».

?Bien évidemment, ces exportations allemandes d'« énergies vertes », (sous la ligne horizontale), sont fonction d'une production aléatoire et des besoins nationaux ?

Qui les rendent inversement corrélées aux besoins, même dans les pays voisins, comme ci-dessous en France, avec les deux pointes d'exportation allemandes, qui correspondent aux 2 chutes quotidiennes de consommation, l'une après 13h et l'autre après 23h.

Ce qui entraîne un effet sur les prix inversement corrélé à la production aléatoire des éoliennes, et indique que les allemands payent pour se débarrasser de cette électricité dont personne ne veut, ces prix plongeant à de nombreuses reprises sous la barre des 0€, ainsi qu'on le constate sur le graphique ci-dessous :

<https://www.energy-charts.de/price.htm>

Parallèlement, la puissance installée allemande pilotable n'a pas fait l'objet de la moindre réduction depuis 2002, ainsi que le montre les puissances installées sous la ligne rouge du graphique ci-dessous, avec de haut en bas, gaz, lignite, charbon, nucléaire, biomasse et hydraulique. (Bien que cette dernière ne puisse pas être réellement considérée comme pilotable, sa présence, en bleu, tout en bas, ne change pas les données du problème.)

https://www.energy-charts.de/power_inst.htm

Tandis que la puissance aléatoire éolien photovoltaïque, au dessus de la ligne rouge ont dépassé la puissance de notre parc nucléaire (80.76 GW contre 63.13 pour notre nucléaire.)

En décembre 2013, Pierre Audigier, Ingénieur général des Mines écrivait dans ParisTech Review « c'est donc à des déversements considérables d'électricité fatale en provenance d'Allemagne que les pays voisins doivent se préparer. La Tchèque a décidé d'installer à sa frontière avec l'Allemagne un transformateur déphaseur en 2016 (un tel transformateur lui permettra de repousser l'électricité indésirable qui pourrait lui arriver d'Allemagne). D'autres - Pologne, Pays-Bas déjà cités et plus récemment la Slovaquie - envisagent sérieusement de faire de même afin de protéger la stabilité de

leurs réseaux ; et - loi de Kirchhoff oblige - la France ne sera pas épargnée. »

La France est le premier exportateur d'électricité européen et la régularité de sa production a évité, jusqu'alors, le scénario catastrophe d'un black out en chaîne. Une intermittence accrue de la production française empêchera de sécuriser les efforts allemands pour remplacer leur charbon par l'énergie intermittente de leurs propres éoliennes.

D'autre part, les éoliennes françaises semblent permettre aux allemands de brûler encore plus de charbon grâce au mécanisme de « Mise en oeuvre conjointe » (M.O.C.), dont les crédits ERU (unités de réduction d'émission) viennent s'ajouter à leurs quotas alloués.

Le développement éolien français, au nom des engagements de la Cop 21, représente ainsi un paradoxe d'autant plus étonnant que le parc français de production d'électricité n'émet déjà pas de CO2.

Au nom de l'objectif prioritaire de réduction des émissions de CO2, les plus de 3 milliards d'euros du seul surcoût des tarifs d'achat éolien/photovoltaïque 2015 n'auraient ils pas été plus efficaces dans d'autres secteurs comme ceux de l'isolation des bâtiments ou des transports ?

La COP 21 vient de réunir 196 Etats à Paris pour tenter de coordonner les politiques énergétiques face à la menace du réchauffement climatique. Le caractère dramatique de cette menace a permis un accord visant une limitation à 1.5° de réchauffement d'ici 2100. Les engagements de réduction du CO2 ont été considérés prioritaires. A part une allusion aux énergies renouvelables africaines, pour lesquelles la France s'est engagée à verser 2 milliards d'euros d'ici 2020, pas une fois le texte ne mentionne le terme « renouvelable », pas plus que « fossile », d'ailleurs. De façon pragmatique, ses engagements sont déclinés en termes d'objectifs chiffrés d'émissions et non de moyens qui auraient été supposés y parvenir.

A la suite de cet accord tout le monde semble se précipiter vers les éoliennes pour respecter les engagements de réduction d'émissions de la France. Cherche-t-on à sauver la planète ou les industries éoliennes danoises et chinoises ?